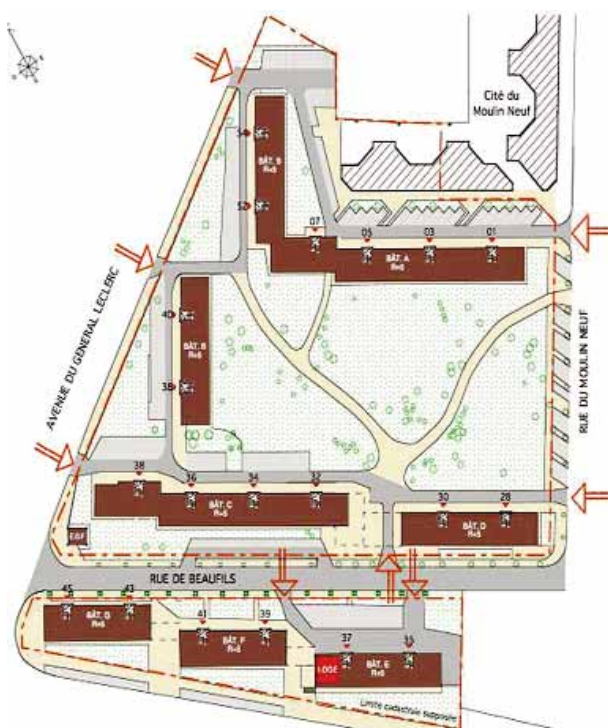




Les prochaines étapes

- Définition de l'enveloppe budgétaire.
- Elaboration du programme de travaux : choix des prestations.
- Elaboration du projet architectural et technique.
- Présentation et concertation avec les services de la Ville, GPU, les concessionnaires.
- Présentation de l'esquisse (ou des esquisses) au groupe de travail et discussions.
- Présentation des modalités de consultation (vote) des locataires sur la base du programme validé préalablement par le groupe de travail.



2^{ème} et 3^{ème} ateliers de concertation du groupe de travail

Le calendrier

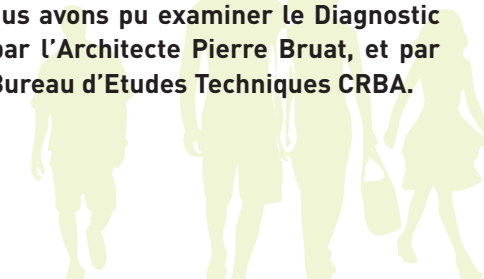
- **Prochaine réunion publique en octobre 2010** (La dernière réunion s'est déroulée le 8 décembre 2009)
- **Réunions avec le groupe de travail**
17 février 2010 - 5 mai 2010
- **Phase études**
2^{ème} trimestre 2010 - 4^{ème} trimestre 2010
- **Consultation des entreprises**
1^{er} trimestre 2011
- **Phase travaux**
2^{ème} trimestre 2011 - 4^{ème} trimestre 2013
(soit une durée prévisionnelle de 18 mois)



Cité Beaufils - La Courneuve.

Deux ateliers de concertation relatifs à la réhabilitation et résidentialisation de vos immeubles se sont tenus les 17 février et 5 mai derniers.

Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de notre engagement à consulter les locataires sur les dysfonctionnements techniques et fonctionnels rencontrés et à construire ensemble le projet de réhabilitation de votre cité. Lors de celles-ci, nous avons pu examiner le Diagnostic technique et architectural établi par l'Architecte Pierre Bruat, et par Michel Arcache, représentant du Bureau d'Etudes Techniques CRBA.



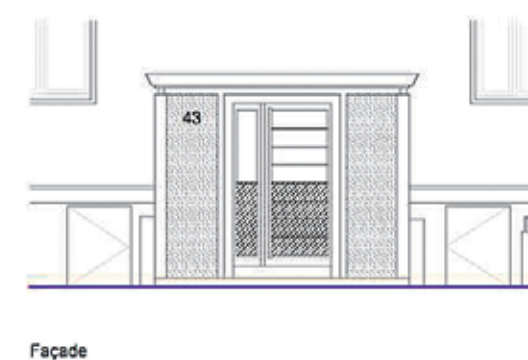
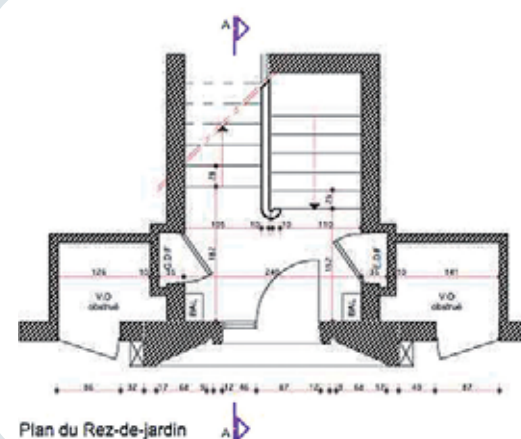


Le programme : un constat partagé

- Vétusté générale des installations électriques.
- Installation gaz non conforme aux nouvelles réglementations dans de nombreux logements.
- Intervention à envisager sur le chauffage : chaudières individuelles globalement anciennes, travaux d'isolation thermique à envisager, façades non isolées, fenêtres en simple vitrage.
- Portes palières non sécurisées et présentant des défauts d'étanchéité.
- Revêtement de sol souvent dégradé dans les pièces humides.
- Absence de ventilation dans certains logements.
- Étroitesse des halls d'entrées.
- Sécurisation des accès sous-sol.
- Dysfonctionnements au niveau des espaces extérieurs : Utilisation par des personnes extérieures à la cité du vaste espace central de la cité et existence de passages traversants, problème de nuisances sonores, zone ouverte permettant le transit de personnes du quartier étrangères à la cité.
- Problème général de stationnement dans la cité, plus particulièrement sur l'allée Moulin Neuf.
- Problème d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Les points énoncés précédemment ont été largement débattus lors des deux réunions afin de hiérarchiser leur niveau de priorité. **L'architecte a exposé plusieurs pistes de réflexion pour apporter des réponses à ces dysfonctionnements.** Un dialogue entre les différents membres du groupe de travail s'est alors instauré.



Les pistes de réflexions

- 2 scénarii sur l'aménagement de parkings avec contrôle d'accès dans la cité.
- Fermeture de la cité par une clôture résidentielle avec contrôle d'accès.
- Aménagement d'une petite aire de jeux.
- Requalification et sécurisation des caves.
- Traitement architectural des halls.